# La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?

Catégorie
Travaux et auditions
Date de publication
Publiée le 15/02/2018
Saisine liée :
La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?
Sous-titre
Une nouvelle saisine de la section de l'environnement
Chapeau

Comme les chiffres le prouvent actuellement, nous sommes désormais plus nombreux à vivre en ville qu'à la campagne au niveau mondial. Or, pour une ville accueillante et durable, la biodiversité et les services que l'humanité en tire sont nécessaires. Des choix ambitieux en matière de préservation et d'intégration de la nature en ville peuvent ainsi améliorer la qualité de vie de millions de personnes, tout en participant à l'objectif international d'arrêt de la perte de biodiversité, dans lequel la France est pleinement investie.

Corps

Le vote de la loi du 8 aout 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature, et des paysages, la création de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) ; puis celles à venir des Agences régionales pour la biodiversité (ARB) ; la mise en place des trames vertes et bleues dans le cadre des Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) sont autant de nouvelles opportunités d'agir en faveur de villes durables dans lesquelles la nature est intégrée et traitée comme une opportunité, et non plus comme une contrainte. Ce sujet est d'actualité, les initiatives publiques, privées, citoyennes se multiplient dans les villes de France, d'Europe et d'ailleurs ; elles

sont innovantes notamment celles d'agriculture urbaine. Elles font écho à une forte demande des habitants, peuvent créer du lien social, dont intergénérationnel, et contribuent à rendre la ville plus accueillante. Elles sont essentielles pour entretenir, voir créer le lien homme-nature. Pour autant, elles posent des questions d'« acceptabilité » de la nature, de modalités de l'agriculture urbaine et des contraintes qu'elles peuvent engendrer (allergies, insectes, état « sauvage » d'espaces urbains…).

Plus globalement, elles posent la question de notre vision de la ville de demain. Pour accompagner et accélérer la dynamique en cours, une pédagogie reste nécessaire et de nombreux points méritent d'être approfondis : urbanisme, financement, recherche, formation, innovation, partage d'expériences…

C'est pourquoi le Conseil économique, social et environnemental va réaliser un avis sur la nature en ville, capable de mobiliser l'ensemble des parties prenantes du CESE. Il s'inscrirait en cohérence avec l'étude réalisée sur ce sujet en 2007 et les avis « L'éducation à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie, pour la transition écologique » 2013, « Les filières lin et chanvre au cœur des enjeux des matériaux biosourcés émergents » 2015, « Le biomimétisme, s'inspirer de la nature pour innover durablement » 2015, « La contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique » 2016, ou encore « La qualité de l'habitat, condition environnementale du bien-être et du mieux vivre ensemble » 2017.

Ce projet d'avis, sur la base d'un état des lieux de la situation, devrait évaluer les potentiels de la nature en ville et de ses fonctionnalités écologiques pour répondre aux défis actuels et futurs (changement climatique, pollution, disparition de la biodiversité, santé publique, artificialisation et habitat durable, etc.), ainsi que les freins et leviers à l'action. Ce travail fournirait des recommandations, qui pourraient être enrichies par des apports de conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER), du Comité économique et social européen et l'étude d'initiatives existantes.

Elles pourraient alimenter les décideurs des collectivités territoriales, les travaux de l'AFB et des ARB et une relance du Plan nature en ville.

© - copyright CESE - Mai 2024